

TARIFICATION 1^{er} JANVIER 2025

RESTAURANTS DAUMESNIL, DIDEROT ET REUILLY

LES DROITS D'ENTRÉE

Titulaires d'un badge ASF RESTAURATION :

Attributaire de la PIM⁽¹⁾ (1.62 € TTC)

Moins de 18 ans	1.75 €
Droit d'entrée MEF 1 IM inférieur ou égal à 435 inclus	1.85 €
Droit d'entrée MEF 2 IM compris entre 436 et 539 inclus	2.09 €

Non attributaires de la PIM

Droit d'entrée MEF 3 IM compris entre 540 et 592 inclus	2.31 €
Droit d'entrée MEF 4 IM compris entre 593 et 678 inclus	2.54 €
Droit d'entrée MEF 5 IM compris entre 679 et 826 inclus	3.47 €
Droit d'entrée MEF 6 IM supérieur à 827	4.05 €
Retraités	2.31 €
Stagiaires	0.57 €
Invités d'agents MEF	4.05 €
Enfants d'agents MEF	2.31 €

(1) La PIM-repas permet à l'administration de participer au prix des repas servis aux agents en activité dont l'indice brut du traitement est inférieur à un plafond. En pratique, la subvention consentie sous la forme d'un abattement sur le prix du repas est versée à l'ASFR et ne peut être servie directement aux agents.

Non titulaires d'un badge ASF RESTAURATION :

Forfait MEF : 1 plat à 2.31€ et 2 périphériques	8.49 €
Forfait MEF complet : 1 plat à 2.31€, 2 périphériques, 1 boisson et 1 café ou 1 thé	9.78 €
Forfait extérieur complet : 1 plat à 2.31€, 2 périphériques, 1 boisson et 1 café ou 1 thé	13.23 €

LES DIFFÉRENTS TARIFS



Hors d'œuvre

Tarif 1 : 0.35 € TTC
 Tarif 2 : 0.60 € TTC
 Tarif 3 : 0.95 € TTC



Plats garnis

Tarif 1 : 2.36 € TTC
 Tarif 2 : 3.53 € TTC
 Tarif 3 : 4.70 € TTC



Fromages et desserts

Tarif 1 : 0.35 € TTC
 Tarif 2 : 0.60 € TTC
 Tarif 3 : 0.95 € TTC

Une assiette de légumes et/ou féculents : 1.16 €

A NOTER :

Conformément à la réglementation URSSAF, le montant d'un déjeuner ne doit pas être inférieur à 2.73€ TTC. De ce fait, nous vous invitons à composer votre repas en conséquence. Les caisses sont également paramétrées en tenant compte de ce montant minimum.